Accueil périscolaire

Un goûter fourni à l'accueil du soir

À partir de septembre 2023, Loire-Authion fournira le goûter aux enfants qui restent à l'accueil périscolaire du soir (sur réservation, voir modalités d'inscription). Il pourra contenir un gâteau ou biscuit, un laitage, un fruit ou compote et de l'eau. Il sera préparé par Papillote et Compagnie et sa composition dépendra du repas du midi, dans un souci d'équilibre alimentaire sur la journée.

Une demi-heure d'accueil périscolaire coûte 2,26 € à la collectivité le matin et 2,55 € le soir, avec le goûter.

Quelle tarification à partir de septembre 2023 ?

	2018 à 2023	À partir de septembre 2023
Type de facturation	Par tranche	Par taux d'effort
Demi-heure la moins chère	0,40 €	0,70 €
Demi-heure la plus chère	0,88 €	0,90 €

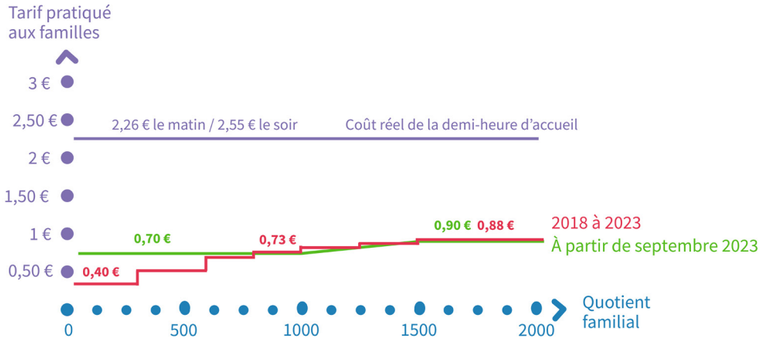

Qui paie quoi ?

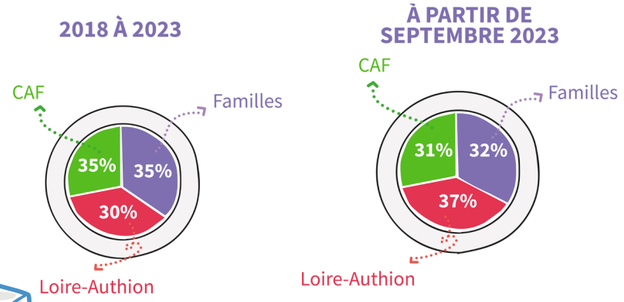

Aller plus loin...

Plus d'informations sur le portail familles de Loire-Authion :
https://loire-authion.portail-familles.app/home

- Simulation des tarifs 2023 – 2024 via une calculatrice en ligne
- Fonctionnement de la pause méridienne et des accueils du matin et du soir dans le règlement des accueils périscolaires
- Inscriptions, annulations et modifications

Les inscriptions pour les accueils périscolaires du matin et du soir, la restauration scolaire et l'étude ouvriront à partir du 20 juillet.

Commune de Loire-Authion / Juin 2023 / Ne pas jeter sur la voie publique

Rentrée scolaire 2023

Tarification de la restauration scolaire et des accueils périscolaires

loire-authion.fr
familles@loire-authion.fr
02 52 21 10 00

Une nouvelle tarification, des nouveaux services

Depuis 2018, Loire-Authion n'avait pas augmenté ses tarifs de la restauration scolaire et des accueils périscolaires du matin et du soir.
Or, l'augmentation des coûts de l'énergie, des matières premières, des denrées alimentaires et des salaires ne permettent plus de les maintenir sans altérer la qualité du service des repas. C'est pourquoi la commune a décidé de réviser sa politique tarifaire à partir de septembre 2023. Dans un souci d'équité et d'accès à une alimentation équilibrée pour le plus grand nombre, Loire-Authion a fait le choix d'introduire le repas à 1 € pour les familles les moins aisées et fournira le goûter à tous les enfants présents le soir au périscolaire.

Une tarification individualisée pour chaque famille.

Jusqu'à présent, la restauration scolaire et les accueils périscolaires étaient facturés par tranche de quotient familial. À partir de septembre 2023, les tarifs seront fixés sur la base d'un taux d'effort, calculé sur le quotient familial de chaque foyer (et non sa tranche de rattachement). Ainsi, chaque famille disposera d'une tarification individualisée, lui permettant de ne pas subir les effets de seuils (ou de tranche). Ce nouveau mode de calcul a été pensé afin de proposer des tarifs ajustés à chaque famille. Des montants plancher et plafond à 4,20 € sont malgré tout maintenus. En cas de changement de situation, les familles peuvent à tout moment informer Loire-Authion pour réajuster les tarifs en cours d'année.

La restauration scolaire

Des repas à 1 €, une démarche de tarification sociale

Le tarif d'1 € par repas sera appliqué aux familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 1 000 €. Cette initiative a été rendue possible grâce à une participation financière de l'État. La subvention ainsi perçue profite à l'ensemble des familles car une partie du gain financier est « lissée » sur l'ensemble des repas des enfants.

Quelle tarification à partir de septembre 2023 ?

	2018 à 2023	À partir de septembre 2023
Type de facturation	Par tranche	Par taux d'effort
Repas le moins cher	2,91 €	1 €
Repas le plus cher	3,56 €	4,20 €

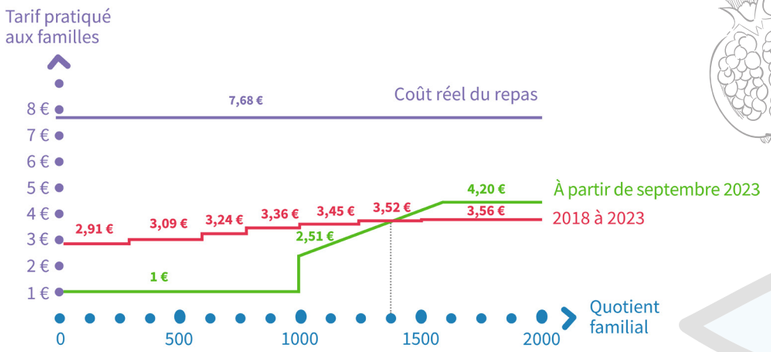

Que paie-t-on dans un repas ?

À partir de septembre 2023, le coût réel d'un repas est de 7,68 € pour Loire-Authion

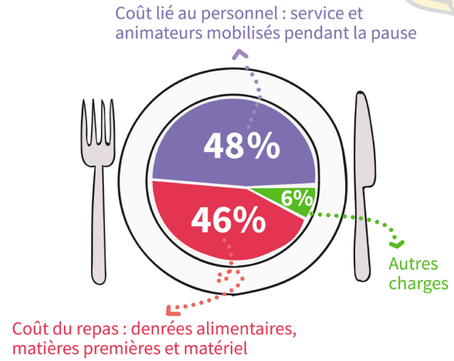

Qui paie quoi ?

2018 À 2023

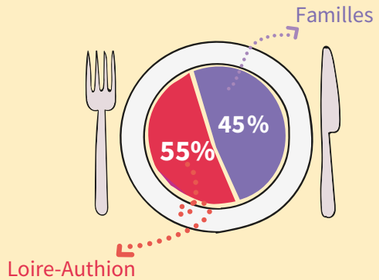
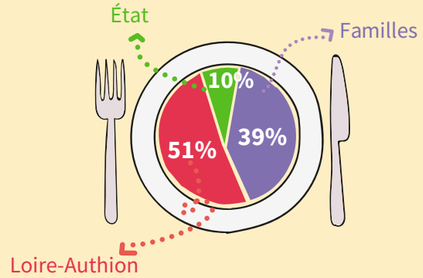
À PARTIR DE SEPTEMBRE 2023